Ce document a été mis en ligne le 24/04/2026 09:47

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CAUDRESIS-CATESIS
Registre des délibérations
du Conseil communautaire

Séance du 20 avril 2026

Date de convocation : 10 avril 2026
Nombre de conseillers en exercice : 75
Président de séance : M. Serge SIMEON

L'an deux mille vingt-six, le vingt avril à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis se sont réunis à la salle du Val du Riot à Caudry, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis

Objet : Délibération 2026/050 portant désignation des représentants de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis (CA2C) au Syndicat Mixte du Sud-Est de l'Escaut (SYMSEE)

Membres présents (70) : BASQUIN Alexandre, PORTIER Carole, MACAREZ Jean-Félix, BACCOUT Fabrice, HERMANT Géry, MOTY Martine, CAFFIAUX Alban, DMYTRUS Cécile, SOUPLY Paul, DUDANT Pierre-Henri, TERLYNCK Audrey, LECLERCQ Bruno, LEBRUN Christophe, GOMANNE Dominique, HOTTON Sandrine, BERA Audrey, FORRIÈRES Daniel, BONIFACE Didier, BRICOUT Frédéric, CHMIELEWSKI Dominique, COLLIN Denis, DEVIENNE Marc, HISBERGUE Antoine, POULAIN Bernard, DENIZON Violenne, MATON Audrey, MERY-DUEZ Anne-Sophie, THUILLEZ Martine, TRIOUX Sandrine, BRISSEZ Renelle, DÉPREZ Marie-Josée, PELLETIER Gilles, LAUDE Pierre, DELSART Bettina, FRANCOIS Michel, BONIFACE Patrice, RAMETTE Vincent, WATREMETZ Jean-Luc, DEMADE Aymeric, DESCAMPS Olivier, PORCHERET Didier, SIMEON Nicolas, SIMEON Serge, CLERC Fanny, MANESSE Joëlle, PAQUET Pascal, CALVANESE Pasquale, MERIAUX Christelle, FONTAINE Cédric, LESNE SETIAUX Monique, DUBUIS Bernadette, HENNEQUART Michel, RIBES-GRUÈRE Laurence, MACHUT Frédéric, KUDLA Barbara, VILLAIN Bruno, WAXIN Julien, GALLIEZ Cindy, GARCIA David, RICHEZ Jean Pierre, GERARD Pascal, NICAISE GODELIEZ Véronique, QUENNESSON Gérard, QUONIOU Henri, JUMEAUX Stéphane, RICHARD Jérémy, QUEVREUX Patrice, DOERLER Axelle, MELI Jérôme, LEFEBVRE Maïté

Membres ayant donné procuration (4) : MAILLARD Laurent à PORTIER Carole, RIQUET Alain à BONIFACE Didier, CAILLAUX Céline à MATON Audrey, THEBERT Chloé à SIMEON Nicolas

Membre excusée (1) : DISDIER Mélanie

Secrétaire de séance : RICHARD Jérémy

Ce document a été mis en ligne le 24/04/2026 09:47

Délibération 2026/050 portant désignation des représentants de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis (CA2C) au Syndicat Mixte du Sud-Est de l'Escaut (SYMSEE)

Le Syndicat Mixte du Sud-Est de l'Escaut (SYMSEE) intervient en matière de gestion des milieux aquatiques et préventions des inondations (GEMAPI) et de lutte contre l'érosion des sols sur les bassins versants de la Selle et de l'Écaillon traversant tout ou partie des territoires de la CA2C, de la Communauté de Communes du Pays Solesmois (CCPS) et de la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole (CAVM).

Pour la CA2C, le syndicat exerce ses compétences sur le territoire des 17 communes suivantes : Bazuel, Briastre, Busigny, Catillon-Sur-Sambre, Honnechy, Inchy-en-Cambrésis, Le Cateau-Cambresis, Le Pommereuil, Mazinghien, Montay, Neuvilly, Ors, Reumont, Saint-Aubert, Saint-Souplet-Escaufourt, Saint-Benin et Saint-Vaast-en-Cambrésis.

Conformément aux statuts du SYMSEE, la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis dispose de :

- 17 représentants titulaires et de 17 représentants suppléants au titre des communes concernées;
- 1 représentant titulaire et 1 représentant suppléant au titre de la CA2C.

Vu les statuts du Syndicat Mixte du Bassin de la Selle fixant la représentation de la CA2C au SYMSEE,

Considérant que, conformément aux articles L. 5711-1 et L. 5721-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), le choix de l'organe délibérant de l'intercommunalité dotée d'une fiscalité propre peut porter soit sur l'un de ses membres, soit sur tout conseiller municipal d'une commune membre ;

Considérant que les nominations s'effectuent selon la procédure du scrutin secret uninominal à trois tours, avec la possibilité pour le conseil communautaire, à l'unanimité, de décider de ne pas procéder par scrutin secret, conformément aux dispositions introduites par la loi « 3DS » du 21 février 2022, codifiées à l'article L5711-1 du code général des collectivités territoriales ;

Ce document a été mis en ligne le 24/04/2026 09:47

2026/

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil communautaire procède à la désignation les 18 représentants titulaires et 18 représentants suppléants au Syndicat Mixte du Sud-Est de l'Escaut comme suit :

		SYMSEE	
		TITULAIRES	**SUPPLEANTS**
1	BAZUEL	M. Edouard PINECKI	M. Jean-Claude COLLERY
2	BRIASTRE	M. Romain PLUVINAGE	M. François SECOND
3	BUSIGNY	M. Julien WRYK	M. Corentin MAQUIN
4	CATILLON-SUR-SAMBRE	M. Thierry SCHILLERS	M. Julien PROCUREUR
5	HONNECHY	M. Ludovic MEURANT	Mme Josiane CANION
6	INCHY-EN-CAMBRÉSIS	Mr Didier CATTIAUX	M. Philippe BRELOT
7	LE CATEAU-CAMBRÉSIS	M. Bruno MANNEL	M. Guy DRUENNE
8	LE POMMEREUIL	M. Pascal PAQUET	Mme Bernadette LEGER
9	MAZINGHIEN	M. Michel HENNEQUART	Mme Sabine LEGRAND
10	MONTAY	M. Christophe FERAUX	M. David LENGRAND
11	NEUVILLY	M. Julien TAISNE	Mme Barbara KUDLA
12	ORS	M. Bruno VILLAIN	M. Michel HALLUENT
13	REUMONT	M. Olivier WILLEMART	M. David DELHAYE
14	SAINT-AUBERT	M. Albert DESTIENNE	M. Jean-Marie BOROWSKI
15	SAINT-BENIN	Mme Véronique NICAISE	M. Roger TIERCE
16	SAINT-SOUPLET-ESCAUFOURT	M. Henri QUONIOU	M. Christophe HUMETZ
17	SAINT-VAAST-EN-CAMBRÉSIS	Mme Barbara LLONG JUMEAUX	M. Jérôme RICHALET
18	CA2C	M. Aymeric DEMADE	M. Bruno LECLERCQ

Le secrétaire de séance,
Jérémy RICHARD

IMPORTANT – DELAIS ET VOIES DE RECOURS

Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits
Acte certifié exécutoire
Transmission en Sous-Préfecture le 23/04/2026
Publication le 24/04/2026

Pour expédition conforme
Le Président de séance,
Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS
Conseiller Régional
Serge SIMEON

CA2C
Communauté d'Agglomération
Caudrésis-Catésis

Registre des délibérations

Ce document a été mis en ligne le 24/04/2026 09:47

S²LO
Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique
ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Caudresis-Catesis
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**DEL2026_050**
Objet :	**Délibération 2026/050 portant désignation des représentants de la Communauté d?Agglomération du Caudrésis et du Catésis (CA2C) au Syndicat Mixte du Sud-Est de l?Escaut (SYMSEE)**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-04-20 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.3 - Designation de representants
Identifiant unique :	059-200030633-20260420-DEL2026_050-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200030633-20260420-DEL2026_050-DE-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : DEL2026_050.pdf Nom métier : 99_DE-059-200030633-20260420-DEL2026_050-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	206.6 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	23 avril 2026 à 10h18min54s	Dépôt initial
En attente de transmission	23 avril 2026 à 10h18min54s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	23 avril 2026 à 10h18min57s	Transmis au MI
Acquittement reçu	23 avril 2026 à 10h19min13s	Reçu par le MI le 2026-04-23